

Service des affaires estudiantines

## Réinscription au titre de l'année universitaire 2018/2019

Il est porté à la connaissance des étudiants que les réinscriptions au titre de l'année universitaire 2018/2019 seront ouvertes pour les étudiants ayant validé les modules du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre à partir du **vendredi 08/06/2018** jusqu'au **jeudi 28/06/2018**.

En conséquence, les étudiants concernés doivent se présenter durant cette période au service des affaires estudiantines munis des pièces suivantes :

- 1) Un **formulaire de réinscription** (**à remplir et à imprimer**) disponible sur le site internet : <http://fmpo.ump.ma> avec une photo d'identité.
- 2) Pour les étudiants de la **2<sup>ème</sup> Année admis en 3<sup>ème</sup> Année** ils doivent aussi fournir:
  - \* 2 photocopies l'égalisées de la carte d'identité.
  - \* 2 Photos d'identité.

### **Horaire du travail :**

**Ramadan** : de 10h00 à 14h00

**Horaire normal** : Matin → de 9h00 à 11h00  
Après midi → de 15h00 à 17h00